

25 MARS 2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Hérault



SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le directeur départemental

à

Communauté de Communes

Les Avant Monts

Rue de l'Audacieuse

34480 Magalas

Vailhauquès, le 13 mars 2024

Affaire suivie par : Ltn Col L. CARRILLO ([laurent.carrillo@sdis34.fr](mailto:laurent.carrillo@sdis34.fr))

REFERENCES : GPO/LC/CCB –

TELEPHONE : 04.67.10.34.73

N° DE DEPART : 3465

OBJET : Projet du PLUI des Avant-Monts

Dans le cadre du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, de la commune citée en objet, vous questionnez le Service Départemental d'Incendie et de Secours au titre de la consultation des services publics associés.

Je vous informe que le SDIS 34 n'émet plus d'avis sur ce type de dossier.

Pour tout renseignement complémentaire lié à la DECI ou à l'accessibilité, veuillez vous reporter au Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) téléchargeable :

- Sur le site internet de la préfecture de l'Hérault : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)
- Sur le site internet du service départemental d'incendie et de secours de l'Hérault : [www.sdis34.fr](http://www.sdis34.fr)

Pour le directeur et par délégation,

L'adjoint au chef de Groupement  
Planification Opérationnelle  
Conseiller Technique Zonal EAP

Lieutenant-colonel Nicolas DEBIEN